

# ATTESTATION

## Pack GRL<sup>®</sup> PLUS

La sécurité 100% bailleur



N° Fastt :

N° Pass GRL :

Vos loyers garantis en louant  
votre logement à :

Identité du bénéficiaire	Colocataire

Cette attestation valable 3 mois a été délivrée le :

Le Fastt certifie que le bailleur louant un logement au titulaire de cette attestation peut bénéficier de l'assurance PASS-GRL<sup>®</sup> incluse dans le Pack GRL PLUS proposé par le Fastt, dans la limite d'un loyer mensuel (y compris charges) de                    Euros.



La mise en place de l'assurance PASS-GRL<sup>®</sup> est réalisée après retour des documents contractuels au Cabinet brun et JCD, courtier spécialisé sélectionné par le Fastt.

**InfoBailleur** 0 805 700 514  
[www.InfoBailleur.org](http://www.InfoBailleur.org)

Des services pour louer en toute confiance  
Appel gratuit d'un poste fixe